



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cancer du sein

Question écrite n° 119230

## Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur le dépistage du cancer du sein. Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme et la première cause de décès (sur 53 000 nouveaux cas estimés en 2011, nous comptons 11 500 décès). Pourtant, ce cancer est l'un de ceux qui comportent le plus de chances de guérison s'il est dépisté suffisamment tôt. Les femmes entre 50 à 74 ans sont déjà invitées à se faire dépister tous les deux ans, ce dépistage est totalement pris en charge par la sécurité sociale, ce qui est bien sûr une grande avancée. Or, en 2010, malheureusement, on constate une légère baisse de participation des femmes concernées. 52 % de la population féminine a eu recours au dépistage du cancer du sein alors que l'objectif européen est fixé à 70 %. Il y a quelques jours a été lancé l'édition 2011 d'octobre rose, mois de mobilisation en faveur du dépistage du cancer du sein. Il lui demande de lui détailler les mesures que le Gouvernement souhaite mettre en oeuvre afin que chaque femme puisse enfin avoir recours à ce dépistage systématique.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (5<sup>e</sup> circonscription) - Nouveau Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 119230

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Santé

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 octobre 2011, page 10492

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)